

Le 16 mai 2023 à 9h,
Le bureau syndical du SITOMAP s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale,
sous la Présidence de Monsieur Erick BOUTEILLE.

Etaient présents : Madame Marian Watts, Messieurs Erick Bouteille (pouvoir d'Anthony Brosse), Christophe Chamoreau, Jean-Pierre Dubois, Jean-Paul Lanson (pouvoir de Jérémy Simon), Didier Monceau, Luc Nauleau, membres du Bureau.

Absents excusés : Messieurs Thierry Barjonet, Anthony Brosse, Jérémy Simon.

Secrétaire de séance : Didier Monceau

Date de la convocation : 9 mai 2023

Autorisation de signer la convention SMETOM / SITOMAP pour utilisation du quai de transfert

Monsieur le Président informe les délégués que le SITOMAP en lien avec le SMETOM et la société Suez est en train de préparer une convention pour l'utilisation par le SMETOM du quai de transfert du SITOMAP.

En effet, SMETOM n'ayant pas encore terminé la construction de son quai de transfert à Saint Pierre lès Nemours (77140), ce syndicat sollicite le SITOMAP pour une nouvelle convention en lieu et place de VEOLIA, actuel prestataire.

Une précision sera apportée à cette convention afin la société SUEZ facture directement la prestation au SITOMAP et que ce dernier refacture au SMETOM.

Vu la proposition du Président,
Considérant la nécessité de délibérer pour autoriser Monsieur le Président à signer cette convention,

**Le bureau syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

DECIDE :

- D'autoriser le Président à signer ladite convention dès que celle-ci sera finalisée.

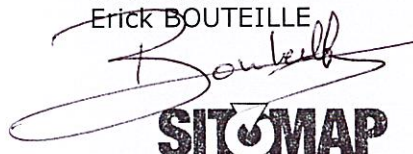
Fait et délibéré en séance le 16 mai 2023,

Enregistré sous le N°23/28

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Erick BOUTEILLE



SITOMAP
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS
DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-045-254500739-20230516-DEL IB2023_2